

Clermont : la droite en plein phare

L'écotaxe en 10 points

« C'est ainsi que nous ferons de Clermont-Ferrand un phare, visible le plus loin possible, pour attirer les bateaux porteurs de richesses. » Et c'est ainsi qu'Allah est grand, aurait répliqué Alexandre Vialatte. Ah ! le bateau des richesses : la pesante métaphore colle aux semelles du héros local de l'UMP et pourrait même couler sa campagne sous un tsunami de conservatisme !

«Le territoire clermontois a besoin d'une révolution économique». Serait-ce une rupture, voire la promesse d'une table rase sonnante comme un écho aux vibrantes envolées de l'extrême gauche ?

Aucun risque ici, la révolution a fait long feu.

L'invocation rabâchée du mot magique « innovation » dont M. Brenas leste et leste encore chacune de ses phrases, ne suffit pas à lancer le vaisseau fantôme d'un projet encalminé sur la vase de son idéologie. Dans son délire métropolitain, le héraut de la droite locale décline à la perfection tous les poncifs d'un modèle d'ores et déjà dépassé.

Le grand navire de la captation maximale des capitaux, des hommes et des matières

Dans le grand bain de la compétition globale, tous les investissements vont au « phare », rien au territoire, à ses hommes et ses ressources. Comment peut-on parler de révolution économique sans même parler d'énergie ? Quid de « l'é-économie », cette révolution numérique, sans référence à la question des ressources ?

Invoquer l'avenir de Clermont, se projeter dans le grand bain de la compétition continentale et globale, des parts de marché, des flux, des emplois et des valeurs à attirer, conquérir et préserver... mais pour QUI et à quelles conditions ?

Mais où est donc le territoire ?

Dans son délire métropolitain, la droite succombe aux sirènes de cette économie hors-sol qui ravage aujourd'hui la Bretagne, en méprisant les hommes, les territoires et la nature.

Comment peut-on passer à côté de tout ce qui fait le socle du développement local de demain : le foncier, l'eau, le vivant, les énergies, l'alimentation, toutes ces ressources et biens communs qui conditionnent, pour une grande part, la qualité de vie de nos territoires ?

Les crises actuelles sont moins des périls à conjurer que d'incroyables opportunités.

Innovation – Ressources locales – Solidarités : voici le triptyque en dehors duquel on ne peut plus penser le développement d'un territoire avec tous les défis auxquels il est confronté : économique, énergétique, climatique, alimentaire...

Fort heureusement, les richesses n'attendent plus sur les bateaux d'un improbable océan ; elles reposent déjà sous nos yeux et nos pieds.

Ce sont, par exemple, 840 millions € de dépenses énergétiques réalisées chaque année sur l'agglomération clermontoise. A dépense constante, une économie d'un tiers de ces dépenses générerait un gisement de 280 millions € d'économies mobilisables pour l'investissement dans la rénovation thermique. A dépense constante, la réorientation d'un tiers de ces dépenses vers des énergies locales et renouvelables (biogaz, bois-énergie, géothermie...) créerait une boucle vertueuse d'investissement local.

Ce sont aussi 609 millions d'euros consacrés chaque année au parc de véhicules privés de l'agglomération. Une réduction de 1 % de ce parc (1 400 véhicules via report modal, covoiturage et auto partage) générerait près de 6 millions d'économies, là encore mobilisables pour la transition vers la mobilité partagée.

Ce sont encore 1,35 milliards € annuellement consacrés à l'alimentation et dépensés à près de 80% dans les circuits de la grande distribution sur l'agglomération de Clermont-Ferrand. 1% de report vers une alimentation bio et locale équivaldrait à 13,5 millions € d'investissement sur le territoire. Un levier considérable pour la santé et l'emploi.

Mais il n'y aurait plus d'argent ! Il dormirait dans les coffres des bateaux ivres de la mondialisation rêvée par la droite dans son délire économique !

Non. Les ressources sont ici ; les besoins également. Reste à amorcer la pompe de l'investissement local vertueux en mobilisant tous les acteurs locaux, en créant la confiance et les outils nécessaires, politiques, financiers, techniques.

Les yeux rivés sur son phare, la droite éblouie joue aux naufrageurs de l'économie et du territoire clermontois.

Question : qui lui répondra sur le fond ? Sans le toucher, bien évidemment.



Les élus Verts de Clermont-Ferrand

Je vais résumer les 10 points justifiant l'application de la **Contribution Climat Énergie (CCE)**, appelée trivialement, et improprement, écotaxe.

1- Ce n'est pas parce que c'est gratuit que ça ne coûte rien : hormis les autoroutes, la circulation des poids lourds sur le réseau routier est gratuite alors que le trafic de marchandises sur les canaux et les voies ferrées est soumis à un péage. Il est donc normal que les utilisateurs principaux, français et étrangers, du réseau routier paient leur part selon le principe utilisateur-payeur. Cette redevance doit être versée en échange d'un service. Ce n'est pas une injustice que de faire payer aux transporteurs routiers une taxe qui est loin de compenser les dégâts qu'ils font subir à nos routes.

2-II faudra augmenter les impôts de tous si la CCE est supprimée : C'est la collectivité nationale, le contribuable français donc, qui paie l'entretien du réseau routier français grâce aux impôts dont il s'acquitte. La suspension, ou pire la suppression, de la CCE représente un manque à gagner qu'il faudra compenser par une augmentation générale des impôts (mais les milliardaires ne veulent pas payer la taxe à 75%, les dirigeants du foot non plus, les restaurateurs ne veulent pas de l'augmentation de la TVA...) Qui donc paiera ? Nous tous, gros malins !

3-Les transporteurs routiers profitent de nombreuses exonérations : 800 millions de cadeaux fiscaux depuis 2009 avec une réduction de la taxe à l'essieu et des taxes sur le gazole. Ils ont obtenu aussi les autorisations pour les 44 tonnes encore plus nocifs pour nos routes et plus dangereux pour les automobilistes. Si, en outre il y avait un manque à gagner annuel de 1,2 milliard d'euros et plusieurs centaines de millions pour indemniser Écomouv', l'État perdrait près de 3 milliards en 2014. Or, certaines régions bénéficient d'allègements de la CCE (50% pour la Bretagne, par exemple) sans parler de la destruction des portiques et, dans la foulée, de très nombreux radars. La note serait salée.

4-Pour rééquilibrer la concurrence dans l'Union Européenne : Ce type de redevance existe déjà dans de nombreux pays européens. En taxant le réseau des grandes routes nationales, c'est 200 000 camions étrangers qui circulent gratuitement sur nos routes qui contribueront à leur entretien.

5-Le contrat avec Écomouv' n'a pas été signé par le gouvernement actuel : Sa gestion à hauteur de 20% des recettes de la CCE est certes trop élevée mais en

suite page suivante



VERTS AUVERGNE
Journal trimestriel
du parti EUROPE ECOLOGIE
LES VERTS
Région AUVERGNE
11 rue des Deux Marchés
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 91 02 73

Décembre 2013
2 € N° 58

Département de l'Imprimerie **numéro de dépôt**

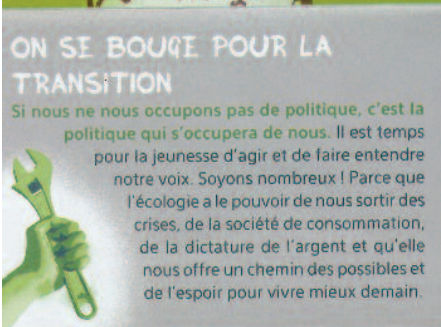


PRESSE
 DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE



INDIGNÉS, PAS RÉSIGNÉS

Hollande a été élu pour 5 ans. Il y avait de l'espoir pour qu'il puisse vraiment proposer un changement de modèle. Mais ça traîne, on commence à être déçus et il semble que les socialistes aient renoncé à faire preuve de courage. Le lobby des multinationales, la précarité croissante, la finance qui continue à spéculer, les Roms que l'on méprise, l'écologie oubliée... Tout cela nous indigne. Mais tout cela nous incite surtout à nous battre pour un avenir meilleur : ce courage dont ils manquent, c'est à nous de l'avoir !



L'écotaxe

(suite de la page 11)

Allemagne il est de 15%. On aurait pu, beaucoup plus simplement augmenter la taxe sur le gazole pour les poids lourds, au lieu de mettre ces horribles portiques et de payer une redevance à une entreprise privée (soit dit en passant, celle-ci a créé plusieurs centaines d'emplois en Lorraine dont les titulaires seraient réduits au chômage si on venait à supprimer la CCE).

6-Les bonnets rouges râlent mais la CCE (qui n'est pas en service) n'est pas responsable de la situation économique de la Bretagne : L'échec du système productiviste breton (élevage des volailles, des porcs, et des vaches laitières, agriculture intensive) qui profite d'un transport routier sous-tarifé justifie des parcours invraisemblablement longs pour "optimiser" la rentabilité au détriment des emplois, de l'environnement et d'une production de proximité. La production à bas prix conduit à des bas salaires, des conditions de travail inhumaines, de la mauvaise qualité des produits...

7-La CCE protège nos territoires et l'économie de proximité : Le transport routier sous-tarifé favorise l'éloignement des lieux de production et de distribution. Or, la CCE dépend du nombre de kilomètres parcourus et du poids du véhicule. C'est donc un dispositif qui rend plus compétitifs les produits de proximité lesquels contribuent moins au réchauffement climatique et à la dégradation de la qualité de l'air.

8-La CCE n'aura pas d'effet notable sur le niveau de vie des Français : Dans le prix d'un produit, le transport pèse très peu. L'impact de la CCE sera de 0,1 à 0,4% sur le bien de consommation final. Ainsi, pour une liaison Bretagne-Ile de France, la hausse sur le chou-fleur, par exemple, sera de 0,05€ au kilogramme que la grande distribution pourrait bien absorber si elle le voulait.

9-La CCE permettra de financer les transports moins polluants : Chemins de fer, canaux, ports seront modernisés grâce à ces rentrées d'argent.

10-La CCE permettra de réduire certains transports et de polluer moins : Comme elle fera payer plus les camions les plus polluants, les transporteurs routiers seront incités à renouveler leur flotte et réduire ainsi la pollution de l'air. Payée aux kilomètres parcourus, la CCE obligera les patrons routiers à optimiser les chargements et éviter les déplacements à vide.

Michel DURANT

Journal trimestriel des Verts Auvergne
 Tirage 1700 exemplaires
 ISSN 1260934 X ; CPPAP 0114 P 11214
 Abonnement : 7.20 € par an
 Directeur de la Publication
 Yves REVERSEAU
 Directeur de la Rédaction
 Gérard MATICHARD
 Secrétaire de Rédaction
 Dominique DUMAZEL

Contactez-nous :
 auvergne@eelv.fr
 http://auvergne.eelv.fr
 ou envoyez le coupon ci-dessous à
EUROPE ECOLOGIE VERTS AUVERGNE
 11 rue des Deux-Marchés
 63000 CLERMONT-FERRAND

M.....
 Adresse.....

 tél ou mail
 désire
 - s'abonner au journal des Verts Auvergne au prix de 7.20€/an
 - adhérer au parti Europe Ecologie Les Verts
 - Souhaite soutenir EELV et fait un don de€ par chèque à l'ordre de l'association de financement d'EUROPE ECOLOGIE LES VERTS AUVERGNE